

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6138**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Manager spécialiste du textile, de la mode et du design

Nouvel intitulé : Manager spécialiste du textile, de la mode, du design et du luxe

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut français de la mode (IFM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'IFM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

240p Spécialités pluritechnologiques matériaux souples : organisation, gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les principaux domaines d'activité du spécialiste en management du textile et de la mode sont les suivants : - participer à la réflexion stratégique de l'entreprise,

- assurer le développement de la marque dans le respect de l'intégrité de son identité, et de ses valeurs,
- gérer et coordonner les différentes étapes du développement et de la mise sur le marché des produits et des collections,
- se positionner comme étant le « passeur » entre les créatifs et les autres acteurs au sein de l'entreprise,
- diriger et animer des équipes.

Les champs d'expertises sur lesquels le manager s'appuiera en priorité pour l'exercice de ses fonctions relèveront des thématiques suivantes :

- stratégie,
- gestion et marketing et plus précisément ce qui touche à la marque, au produit, à la commercialisation, à la distribution et à la communication
- culture et création.

Cinq grands domaines de compétences sont sollicités - compétences stratégiques

comprendre un concept et savoir le décliner

concilier création et contraintes du marché

développer une vision globale de l'entreprise et de son environnement

- compétences organisationnelles

concrétiser des concepts créatifs

concevoir une stratégie de marque en cohérence avec son univers

maîtriser le processus de collection

analyser le passé pour planifier et budgétiser les actions à développer

- compétences liées à la sensibilité créative

développer une vision prospective

comprendre les approches créatives

s'ouvrir au monde de la création dans tous les domaines relevant du visuel (arts plastiques, arts appliqués, musique, audio-visuel, mode...)

développer sa créativité dans tous les domaines

- compétences managériales

développer leadership et prise de risque

savoir communiquer et travailler avec les acteurs clé de l'entreprise

développer une approche multiculturelle

travailler de façon transversale en alliant approche marketing et créative

- compétences de veille et d'adaptation

anticiper afin de développer une vision prospective

détecter de nouveaux talents et tendances...

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité accessibles sont en tout premier lieu ceux liés au textile et à la mode (prêt-à-porter, lingerie, accessoires) mais aussi les secteurs des parfums et cosmétiques, du sport et de l'univers de la maison.

Les détenteurs de ce Titre occupent des fonctions de cadres dirigeants dans les domaines de la gestion de la création. Proches des centres décisionnels et créatifs, ils exercent leurs fonctions dans les sièges des entreprises, lesquelles se caractérisent par leur forte valeur ajoutée créative et esthétique. Les types d'emplois accessibles sont le plus souvent liés au marketing pris dans son acception la plus large :

direction marketing, de collection, de marque, des achats, commerciale, retail, merchandising, de la communication, du développement international... Par ailleurs, les détenteurs du Titre occupent également des fonctions de direction générale, de la stratégie, du développement, de business unit...

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

M1707 : Stratégie commerciale

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

- La certification comporte 5 principales modalités d'évaluation : - workshops management et création : groupes mixtes d'étudiants des cycles de management et de création de l'IFM. Chaque groupe travaille sur une problématique réelle soumise par une entreprise
- workshops management : même principe que celui décrit ci-dessus, outre les groupes qui sont dans ce cas composés uniquement d'étudiants du cycle de management.
- ateliers de créativité : confrontation directe des étudiants du cycle de management avec la création
- mémoire sur un sujet choisi par l'étudiant
- mission en entreprise de 3 mois en fin de cursus.

**Validité des composantes acquises : 2 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		7 personnes dont 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		7 personnes dont 50% de professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		10 personnes dont 50% de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Titre de l'institut français de la mode'.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Spécialiste en management du textile et de la mode'.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 modifiant l'intitulé de la certification.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Environ 45 titulaires de la certification par an. Un réseau de 900 certifiés.

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

INSTITUT FRANCAIS DE LA MODE

36, quai d'Austerlitz

75013 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - Titre de l'institut français de la mode (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993).

**Certification précédente :** Spécialiste en management du textile et de la mode

**Certification suivante :** Manager spécialiste du textile, de la mode, du design et du luxe